

PREFACE

Aide départementale à la Création d'entreprise

Le moment de la demande	Avant l'installation
Les bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none">- Bénéficiaires minima sociaux (RSA, ASS, ...) ou ayants droits- Demandeurs d'emplois inscrits au Pôle Emploi depuis plus d'un an et non indemnisés- Bénéficiaires contrats aidés....
Nature de l'aide	<p>Prise en charge des frais liés à la faisabilité du projet :</p> <ul style="list-style-type: none">- Recherche de fournisseurs (400 ou 730 €),- Etude préalable à installation (375 €),- Accompagnement à l'obtention d'u- Agrément CE (375 €),- Etude de marché réalisée par prestataire agréé (3000 €)
PLUS D'INFORMATIONS	<p>Se renseigner à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion</p> <p>0262 21 04 35 (St Denis) 0262 46 62 00 (St André) 0262 96 12 40 (St Pierre) 0262 45 52 52 (St Paul)</p>

Chambre de métiers et de l'Artisanat – Ile de la Réunion



PRIME DE L'AGEFIPH

Le moment de la demande	Avant l'installation
Les bénéficiaires	- Demandeurs d'emploi handicapés inscrits au pôle Emploi et ayant bénéficié d'une EPCRE
Nature de l'aide	<ul style="list-style-type: none">œ Subvention à la création d'activité d'un montant maximum de 6000€œ Participation du créateur à hauteur de 1 500€ minimum en numéraire
PLUS D'INFORMATIONS	AGEFIPH Centre d'Affaires Cadjee Bât C – 2 ^{ème} étage 62 boulevard du Chaudron 97 495 Sainte Clotilde Tél : 02 62 20 98 11

Chambre de métiers et de l'Artisanat – Ile de la Réunion



PIJ Projet Initiative Jeune	
Le moment de la demande	Avant l'installation
Les bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Porteur de projet âgé de -31 ans - Inscrit au Pôle Emploi
Nature de l'aide	<ul style="list-style-type: none"> - Montant maximum de l'aide : 5300€ - Versement de l'aide : 80% à la création et 20% 6 mois après
PLUS D'INFORMATIONS	<p>Se renseigner à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion</p> <p>0262 21 04 35 (St Denis) 0262 46 62 00 (St André) 0262 96 12 40 (St Pierre) 0262 45 52 52 (St Paul)</p>

Chambre de métiers et de l'Artisanat – Ile de la Réunion



L'AIDE DE L'ASSEDIC

Allocation chômage et création d'entreprise

Le moment de la demande	Avant l'installation A l'installation Après l'installation
Les bénéficiaires	- Demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'ARE indemnisés ou en cours d'indemnisation - Personnes licenciées qui créent ou reprennent une entreprise pendant la période de préavis
Nature de l'aide	- Aide à la Reprise ou à la Création d'Entreprise (ARCE) soit 50 % des allocations restant dû à la date du début d'activité) <u>Condition</u> : Avoir Obtenu l'Accre Ou - Maintien partiel des allocations chômage avec les revenus provenant de l'activité indépendante pendant 15 mois maximum dans la limite des droits.
PLUS D'INFORMATIONS	Pôle Emploi <i>De la commune dont vous dépendez</i> Se renseigner à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion 0262 21 04 35 (St Denis) 0262 46 62 00 (St André) 0262 96 12 40 (St Pierre) 0262 45 52 52 (St Paul)

Chambre de métiers et de l'Artisanat – Ile de la Réunion



Maintien des Revenus Sociaux Maintien des allocations du RSA Maintien des allocations de l'ASS	
Le moment de la demande	A l'installation Après l'installation
Les bénéficiaires	- Allocataires du RSA - Allocataires de l'ASS
Nature de l'aide	- Maintien du RSA pendant 6 mois à compter du début de l'activité si choix de la micro entreprise et 0 salarié Ou - Maintien de l'ASS pendant 1 an sous condition d'avoir obtenu l'ACCRE
PLUS D'INFORMATIONS	CAF / Pôle Emploi <i>Dont vous dépendez</i> Se renseigner à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion 0262 21 04 35 (St Denis) 0262 46 62 00 (St André) 0262 96 12 40 (St Pierre) 0262 45 52 52 (St Paul)

Chambre de métiers et de l'Artisanat – Ile de la Réunion



AIDE PERSONNALISEE A LA REPRISE D'EMPLOI

Le moment de la demande	Après l'installation
Les bénéficiaires	- Les allocataires du RSA qui reprennent une activité professionnelle
Nature de l'aide	- Prise en charge de tout ou partie des frais liés à la reprise d'activité
PLUS D'INFORMATIONS	CAF <i>Dont vous dépendez</i>

Chambre de métiers et de l'Artisanat – Ile de la Réunion



PRE PRIME REGIONALE A L'EMPLOI	
Le moment de la demande	Avant l'installation
Les bénéficiaires	- Entreprises inscrites au RCS ou au RM éligible aux aides des secteurs de l'industrie, du tourisme, de l'artisanat et des technologies de l'information et de la communication
Nature de l'aide	Aide à l'emploi pour l'embauche de personnes en CDI sur les fonctions de production de l'entreprise et/ou liées à la recherche de nouveaux débouchés ou à l'innovation
PLUS D'INFORMATIONS	<p>Conseil Régional Direction des Affaires Economiques Avenue René Cassin BP 7190 97719 Saint – Denis Messagerie Cedex 9 Tél : 02 62 48 70 48</p> <p>Se renseigner à la Chambre de Métiers et et de l'Artisanat de la Réunion 0262 21 04 35 (St Denis) 0262 46 62 00 (St André) 0262 96 12 40 (St Pierre) 0262 45 52 52 (St Paul)</p>

Chambre de métiers et de l'Artisanat – Ile de la Réunion



PRIME REGIONALE A L'INVESTISSEMENTS

Le moment de la demande	A l'installation Après l'installation
Les bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprises inscrites au RCS ou au RM - Entreprise ne relevant pas de la micro entreprise
Nature de l'aide	<ul style="list-style-type: none"> - 20% à 50 % du montant HT des dépenses d'investissements - Plafonné à 3 millions euros - Investissement minimum : 10000€
PLUS D'INFORMATIONS	<p>Conseil Régional Direction des Affaires Economiques Avenue René Cassin BP 7190 97719 Saint – Denis Messagerie Cedex 9 Tél : 02 62 48 70 48</p> <p>Se renseigner à la Chambre de Métiers et et de l'Artisanat de la Réunion 0262 21 04 35 (St Denis) 0262 46 62 00 (St André) 0262 96 12 40 (St Pierre) 0262 45 52 52 (St Paul)</p>

Chambre de métiers et de l'Artisanat – Ile de la Réunion



SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DANS LA ZONE DES HAUTS

Le moment de la demande	<p>Avant l'installation A l'installation Après l'installation</p>
Les bénéficiaires	<p>- Secteurs d'activités exclus : bâtiment, transport, commerce autre que de détails, commerce alimentaire de +400 m², hôtellerie et restaurants classés, camion bar</p>
Nature de l'aide	<p>- Subvention : 50% montant des dépenses d'investissement éligibles</p> <p>- Besoin minimum d'investissement 3 500€</p>
PLUS D'INFORMATIONS	<p>AD2R 3, rue Papangue 97 490 Sainte Clotilde Tél : 02 62 92 14 00</p>

Chambre de métiers et de l'Artisanat – Ile de la Réunion

